

# **Structure hiérarchique, hétérogénéité discursive et visées communicationnelles du discours journalistique.**

**Siminiuc Elena**

*Nous nous proposons dans cet article de montrer les spécificités du discours journalistique en général, de la presse écrite en particulier, telles qu'elles pourront être mises en évidence à travers une analyse de discours selon le modèle genevois. Notre analyse se limitera dans cet article à deux des formes d'organisation proposées dans le cadre du modèle genevois : l'organisation séquentielle et l'organisation compositionnelle. Nous allons corroborer les données issues de ces deux formes d'organisation avec des données relevant de la dimension hiérarchique et de l'organisation relationnelle afin de montrer quelle relation se tisse entre chaque texte et sa visée communicative.*

## **Avant-propos**

Nous nous proposons dans cet article de montrer les spécificités du discours journalistique, notamment de la presse écrite en utilisant comme instrument de base le modèle genevois d'analyse de l'organisation du discours de même que la typologie textuelle opérée par J.-M. Adam. Notre corpus se compose de trois articles de presse empruntés de deux sources médiatiques bien distinctes : l'agence de presse internationale, *Reuters*, et le quotidien suisse *Le temps*, paru à Genève le 6 avril 2004. Les deux derniers articles de notre corpus ont été publiés sur la page internationale du quotidien *Le temps* et signés par des journalistes de nationalité différente. Le type de discours choisi, le discours journalistique monologique reste relativement peu étudié en comparaison avec d'autres types de discours tels que le discours littéraire, le discours philosophique, le discours scientifique, ceci étant une raison de plus pour nous de le soumettre à une approche modulaire d'analyse du discours.

La première partie de notre article sera consacrée à la présentation du schéma de négociation propre à l'interaction médiatique. Nous présenterons également de façon très succincte les structures hiérarchiques des trois articles de notre corpus et dégagerons les informations pertinentes pour l'analyse de l'organisation séquentielle et compositionnelle de notre corpus.

La deuxième partie de notre article sera consacrée à l'analyse de l'organisation séquentielle et compositionnelle. Nous tenterons de montrer comment les informations relevant des formes d'organisation relationnelle interviennent dans l'établissement du statut de chaque séquence textuelle. La combinaison des informations issues des formes d'organisation relationnelle et compositionnelle fait ressortir les spécificités des stratégies argumentatives par rapport aux stratégies de captation, d'un côté, et aux stratégies d'information et d'explication, de l'autre côté.

## **I. Structure hiérarchique et organisation relationnelle**

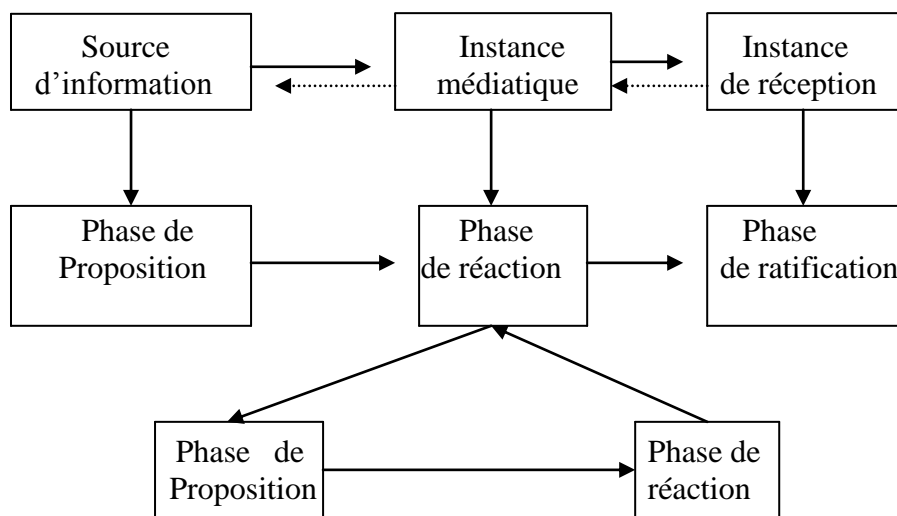
Dans ce qui suit nous montrerons les similitudes qui rapprochent les trois articles de presse choisis du point de vue de leur structure hiérarchique et de leur organisation relationnelle. Ainsi pour chaque texte pris en soi nous ferons une analyse descriptive détaillée autant de sa structure hiérarchique que de sa dimension relationnelle, en combinant les informations provenant des deux dimensions, l'objectif final de ce chapitre étant de relever les caractéristiques majeures du discours journalistique par le biais d'une approche comparative entre les trois textes.

## I.1. Schéma de négociation appliqué à l'interaction médiatique

Un regard d'ensemble jeté sur les trois textes permet une observation simple et pertinente : les trois articles de presse peuvent être représentés par un même schéma de négociation sous-jacent à l'interaction médiatique.

Le schéma ci-dessous a été conçu selon le modèle classique du schéma de négociation qui est appliqué aux discours dialogiques. Pour rendre compte de la spécificité d'un discours monologique nous devons faire référence aux paramètres du cadre interactionnel dans lequel se situent les discours analysés. La complexité du cadre interactionnel et la spécificité des paramètres interactionnels dans le cas de l'interaction médiatique se refléteront aussi dans la structure hiérarchique textuelle émergeant du schéma de négociation décrit ci-dessous.

Figure 1. *Le schéma de négociation sous-jacent à l'interaction médiatique*



Par rapport à la structure textuelle des échanges en face à face, le cadre interactionnel d'un discours monologique réunissant un nombre d'interactants supérieur à deux (source d'information, instance médiatique et instance de réception), séparés par la distance à la fois spatiale et temporelle et unis par un lien de réciprocité partielle, complexifie considérablement la structure hiérarchique de l'unité textuelle maximale. En raison de la distance spatio-temporelle qui sépare les trois participants à l'interaction nous pouvons décomposer le processus de négociation qui la sous-tend en deux dialogues successifs et bien distincts : le premier qui a lieu entre la source d'information et l'instance médiatique et le deuxième qui se déroule entre l'instance médiatique et l'instance de réception. Au niveau de la structure hiérarchique, comme nous le montrerons bientôt, l'intervention centrale revendiquée par l'instance médiatique est la seule analysable, puisque verbalisée. Les deux autres interventions subsistent à l'état virtuel, mais restent envisageables, comme nous l'avons indiqué dans le schéma ci-dessous. (v. figure 2)

A chacune des trois phases du processus de négociation correspond une des trois interventions constitutives de l'échange.<sup>1</sup> Ainsi la première intervention revendiquée par la

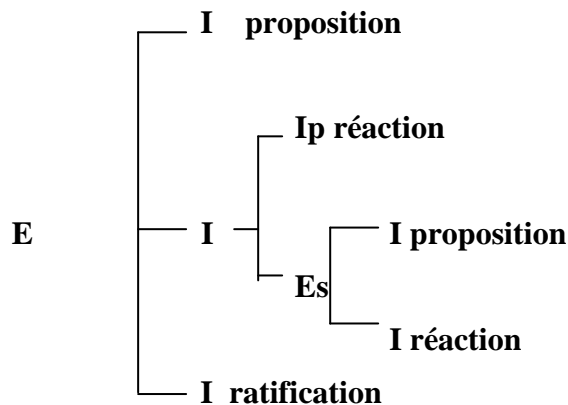
<sup>1</sup> Les notions de structure hiérarchique, d'intervention et d'échange et d'acte ont été reprises au modèle genevois d'analyse de l'organisation du discours.

Ainsi, l'**acte** est « l'unité textuelle minimale d'un processus de négociation » et « pour constituer une étape du processus de négociation sous-jacent à toute interaction, chaque acte doit faire l'objet d'un enregistrement en mémoire discursive » (Roulet et alii, 2001 :64)

« La **structure hiérarchique** est régie par les règles suivantes :

source d'information est initiative par rapport à l'intervention suivante qui, elle, accomplit un double rôle, en fonction de l'échange auquel est intégrée. Par rapport à l'intervention précédente elle a une valeur réactive, par rapport à l'intervention suivante elle a une valeur initiative, marquant l'ouverture d'un nouvel échange subordonné, dont le rôle consiste à permettre la prise en considération du destinataire de l'information. Nous sommes allée encore plus loin dans notre schéma en imaginant une réponse de la part de l'instance réceptrice à l'intérieur de l'échange subordonné ouvert par l'instance médiatique.

Figure 2. *Le schéma de la structure hiérarchique du discours médiatique*



Notre schéma rend compte de la présence d'un échange composé de trois grandes interventions, chacune attribuée à une instance participative et correspondant à une certaine phase du processus de négociation. D'ailleurs c'est dans la possibilité de reconstituer toutes les interventions de la communication verbale, y inclus les interventions non-verbalisées, que réside une des spécificités du discours monologique en général et plus précisément du discours journalistique. Inciter l'instance réceptrice à trouver les liens que le discours matériellement présent sous ses yeux entretient au niveau virtuel avec d'autres possibles discours, oraux ou écrits, voilà l'objectif en soi de la communication.

## I.2. Double approche : descendante/ascendante dans l'établissement de la structure hiérarchique

Après avoir essayé de mettre en évidence les rapports d'interdépendance que l'intervention médiatique entretient avec les autres constituants de la structure hiérarchique du discours médiatique, nous nous proposons de relever les similitudes existantes au niveau de la structure hiérarchique et de la dimension relationnelle entre les trois discours journalistiques de notre corpus. Nous allons adopter deux types d'approches méthodologiques complémentaires : une première approche descendante allant des plus grandes aux plus petites unités de la structure textuelle, et une deuxième approche, ascendante, se déroulant dans le sens inverse. La raison pour laquelle nous avons choisi les deux types d'approches est qu'elle nous permettra un double regard sur les textes. Un regard extérieur, général et distant sera

---

Règle 1 : tout **échange** est formé d'interventions, en principe deux pour l'échange confirmatif, trois pour l'échange réparateur, cinq ou sept en cas de réactions négatives.

Règle 2 : une **intervention** est formée minimalement d'une intervention ou d'un acte, qui peut être précédé et/ou suivi d'un acte, d'une intervention ou d'un échange.

Règle 3 : tout constituant peut être formé de constituants du même rang coordonnés.

Les constituants de l'échange sont liés par trois types de rapports : **dépendance**, **interdépendance** et **indépendance**. » ( Roulet et alii, 2001 : 54-55)

favorisé par la première approche, alors qu'un regard intérieur, radiographique, allant dans les tréfonds du discours conduira à des conclusions concernant les interrelations entre la structure hiérarchique et la dimension relationnelle des trois articles de presse. D'abord nous analysons de façon détaillée chacun des trois articles, pour relever dans un deuxième temps leurs caractéristiques générales.

Nous n'allons pas procéder à une analyse très détaillée de la structure hiérarchique et de l'organisation relationnelle des trois articles de notre corpus. Nous retiendrons de cette analyse uniquement les informations pertinentes pour l'organisation séquentielle et compositionnelle.<sup>2</sup>

Ainsi dans le premier article, la première approche, descendante, nous a permis d'identifier après un premier survol du texte, la structure interne de l'intervention principale Ip [2-78], formée de deux interventions I [2-58] et I [59-78] entre lesquels s'établit un rapport d'indépendance. Entre la première partie du texte qui correspond à la première intervention, I [2-58], et raconte la visite de la reine Elisabeth II d'Angleterre en France et la deuxième partie qui correspond à la deuxième intervention, I [59-78], et décrit succinctement l'histoire et l'évolution des relations entre deux grandes puissances mondiales, la frontière est marquée par un sous-titre, l'acte [59].

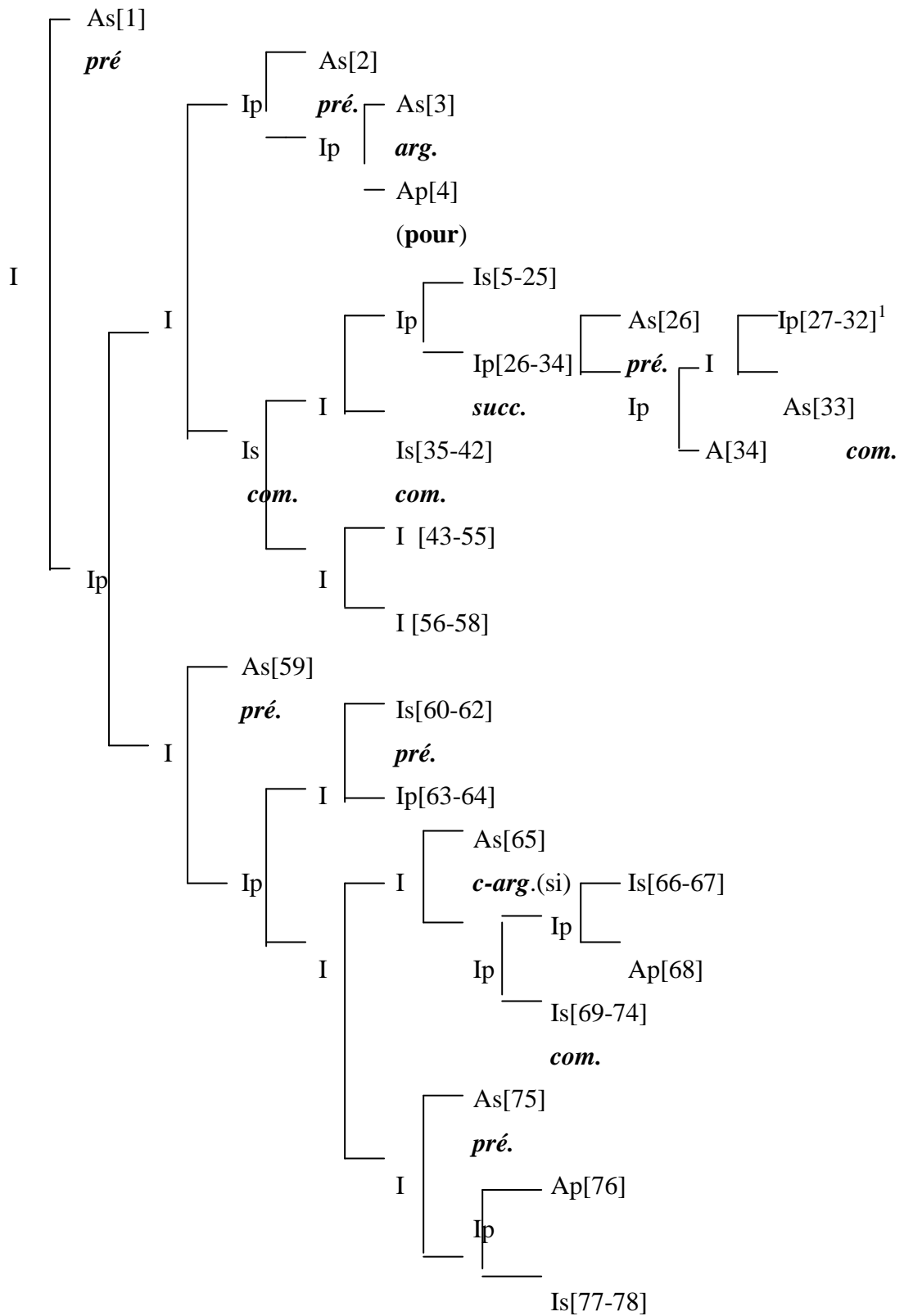
Autant dans le premier article que dans le deuxième nous avons repéré la présence de plusieurs relations de succession. En revanche ce type de relation interactive générique est complètement absent du troisième article.

Une deuxième approche, ascendante, a pour résultat l'établissement des structures hiérarchiques internes des deux grandes interventions, I [2-58] et I [59-78] du premier article. Il en va de même pour les deux autres articles. (v. figure 3,4,5)

---

<sup>2</sup> Selon le modèle genevois d'analyse du discours, « l'organisation relationnelle est une forme d'organisation élémentaire qui vise d'une part à identifier les **relations illocutoires** (demande d'information, requête etc.) et **interactives** (argument, contre-argument, reformulation, topicalisation, succession, préalable, commentaire et clarification) **génériques** entre les constituants de la structure hiérarchique et des informations en mémoire discursive et, d'autre part, à décrire le **parcours inférentiel** permettant de déterminer la **relation spécifique** entre un constituant et une information en mémoire discursive. » (Roulet e alii, 2001 : 165)

Figure 3. Article 1. Macro-structure hiérarchique



<sup>1</sup> Pour des raisons techniques nous n'avons pas pu représenter de façon détaillée la structure hiérarchique de I[27-32]. Elle sera représentée dans la figure 4.

Figure 4. Article 2. Macro-structure hiérarchique

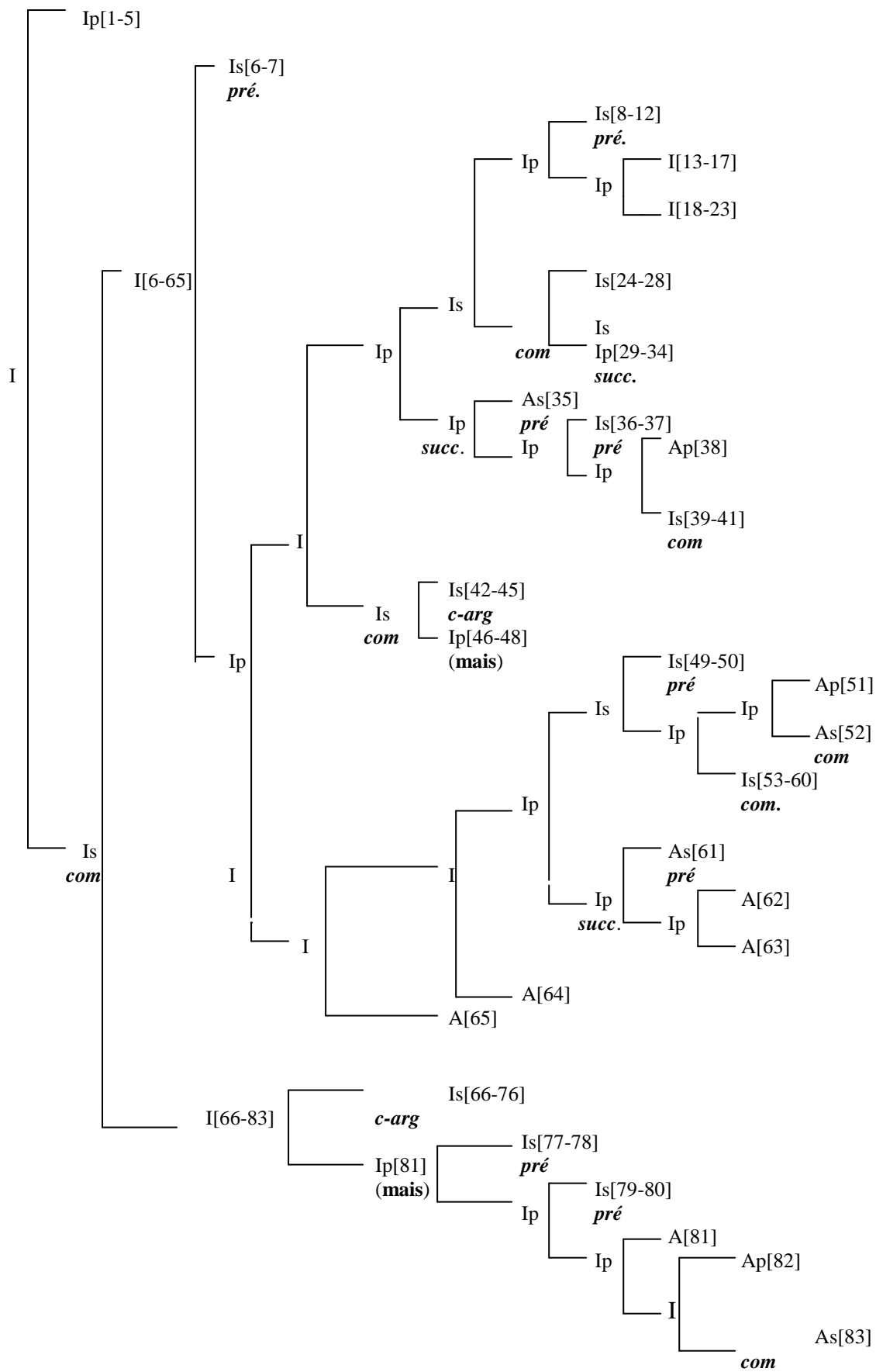
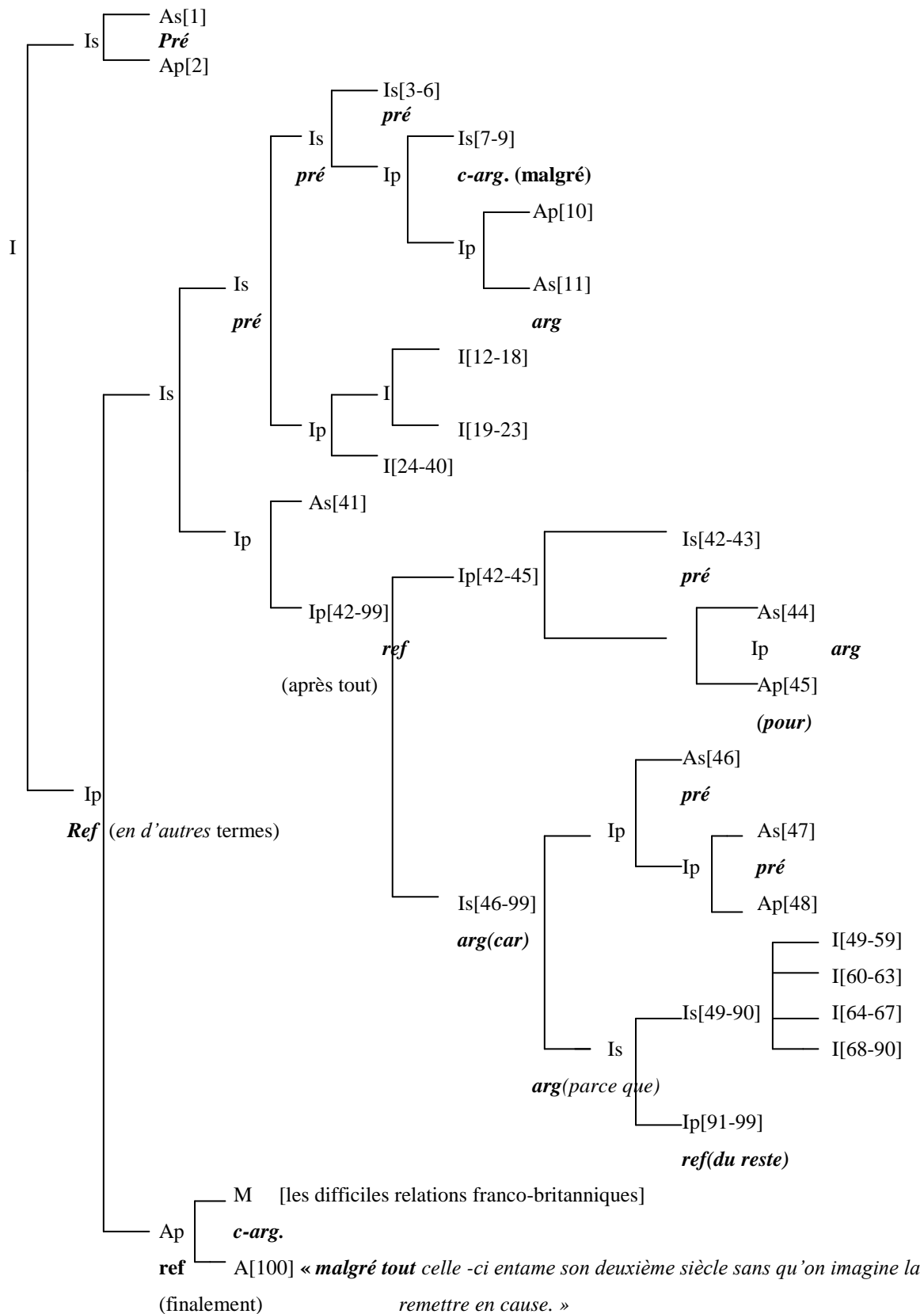


Figure 5. Article 3. Macro-structure hiérarchique



### **I.3.1 La relation de succession comme relation interactive générique non-marquée - typologie et impact sur l'organisation séquentielle**

L'identification de la relation de succession dans les deux premiers articles de presse de notre corpus pose un problème majeur avec des conséquences tout aussi importantes du point de vue de l'organisation compositionnelle et séquentielle. Le récit médiatique, dont les indices sont les relations de succession, elles aussi marquées par trois types d'indices lexicaux ne présente pas une structure hiérarchique linéaire. Par cela nous entendons la possibilité de faire une distinction (à l'intérieur du récit de la visite de la reine Elisabeth II en France, premier article) entre la première partie du récit qui relate des faits antérieurs au moment du discours et la deuxième partie du récit qui relate des faits postérieurs au moment du discours. Au niveau de l'organisation hiérarchique cette distinction a été représentée par les deux interventions constitutives de la grande intervention I [5-58]. Il s'agit notamment de I [5-42] et I [43-58] entre lesquels s'établit un rapport d'indépendance, vu que la suppression de l'une des deux interventions créerait un trou dans le texte qui s'annonçait dès le début, I [2-4], comme un récit de la visite de trois jours que la reine d'Angleterre avait entamé en France.

En revenant aux indices marqueurs de la relation de succession qui lient entre elles les interventions constitutives de chacune des deux parties du récit, il faut remarquer qu'ils sont tous, sans exception de nature lexicale. Néanmoins nous avons pu opérer une taxinomie de ces indices lexicaux que nous avons regroupés en deux catégories : dans la première catégorie nous avons recensé le marqueur de structuration linéaire-« ensuite » répété trois fois dans l'intervention I [5-58], dans la deuxième catégorie les verbes d'action,- excellents marqueurs du récit. Chaque petite intervention liée à l'intervention précédente par une relation de succession a toujours au sein de son acte principal un verbe d'action : « est arrivée », « a passé en revue », « l'a conduite », « a empêché », « a déposé », « a répété », « a été déployé », « prendra », « déjeunera », « visitera », « se rendra », « dînera », « se rendra ». La liste ci-dessus contient des verbes conjugués au passé composé dans I [5-42] et au futur de l'indicatif dans I [43-58].

De cette simple observation, à laquelle s'ajoute les remarques des analystes du récit- (selon lesquels il n'existe pas de récit au futur, le temps verbal par excellence du récit étant le passé composé)- nous déduisons que I [43-58] ne correspond à un récit dans le sens classique du terme. Pourtant nous n'avons pu ignorer la présence des deux types d'indices lexicaux mentionnés ci-dessus ni dans l'établissement de la structure hiérarchique, ni plus tard, dans l'analyse de l'organisation relationnelle de cette intervention. Les relations interactives génériques qui lient les interventions emboîtées l'une dans l'autre sont des relations consécutives entre les événements du récit de la visite royale ou selon l'appellation du modèle genevois des relations de succession. Il est vrai que ces indices ne structurent pas le récit d'une façon cohérente, en ce sens qu'ils restent peu nombreux par rapport au nombre de relations interactives de succession identifiées, mais ce phénomène a une explication qui réside dans la caractère complémentaire des deux types d'indices lexicaux qui apparaissent alternativement dans I [5-58]. Si dans I [43-58], les verbes d'action comptent moins comme indices de la relation de succession, ils sont en revanche remplacés par l'unique marqueur de structuration linéaire, l'adverbe « ensuite », répété deux fois et aussi par les adverbes temporels « mardi » et « mercredi », rappelant la validité du critère chronologique dans l'identification des relations de succession. Pour le repérage des cas de relations de succession non-marquées par aucun des indices lexicaux mentionnés ci-dessus, nous avons tenu compte de la possibilité d'introduire un indice de structuration linéaire.

En attribuant la valeur de récit même à une séquence textuelle qui abonde en verbes conjugués au futur, nous sommes obligée d'opérer une distinction entre deux types de récit : le récit *classique* ou *rétrospectif*, qui est représenté dans notre discours par I [5-42], et le récit *prospectif* ou *anticipatif*, qui est représenté par I [43-58]. Cette distinction s'appuie non seulement sur l'emploi de deux temps verbaux différents, mais aussi sur un décalage entre le temps des événements et le temps du discours. Nous faisons allusion à la distinction opérée par Charaudeau (1997: 174) entre le monde du discours et le monde qui a engendré le discours. Comme une petite parenthèse nous rappelons que le texte analysé a été publié sur Internet, le 5 avril 2004, et il raconte d'abord les événements qui se sont déroulés lors du premier jour de la visite de la reine d'Angleterre en France (5 avril 2004) et ensuite un résumé anticipatif des événements projetés à avoir lieu les deux jours suivants. Cela explique d'un côté le passage d'une forme temporelle à l'autre, et de l'autre côté la présence des relations de succession liant les interventions qui se succèdent, sans pour autant être toujours marquées par des indices lexicaux spécialisés. D'ailleurs un regard d'ensemble sur le texte permet l'identification de trois adverbes désignant les jours de la visite: *lundi, mardi et mercredi* et, offrant par cela même un repère temporel au lecteur. Mais ces adverbes n'ont pas une valeur précise dans le discours qui nous permette de leur attribuer le statut permanent de connecteur ou marqueur de la relation de succession. Leur présence dans le discours n'est pas négligeable car ils constituent, en l'occurrence la raison principale de l'établissement d'une typologie des relations interactives de succession: relations de succession marquées vs. non-marquées. En conclusion, la relation interactive générique récurrente tout le long de la première grande intervention I [2-58], constitutive de l'article de journal analysé, est la relation de succession. L'absence de tout autre connecteur marqueur d'une autre relation interactive nous amène à postuler le caractère narratif de la séquence textuelle correspondant à cette intervention.

En ce qui concerne le deuxième article, nous avons remarqué un rapprochement assez frappant avec le premier au niveau du récit proprement dit de la visite royale qui se structure en deux types de récits, selon la simultanéité/ postériorité entre le temps de l'écriture du discours et le temps des événements. En fonction de ce critère, nous avons identifié deux types de récit : en arrière- récit classique et en avant- récit prospectif . Nous avons choisi donc de considérer les interventions correspondant à ces deux types de récit comme des interventions indépendantes : I [8-48] raconte la visite royale pendant le premier jour, les événements étant relatés au passé, alors que I [49-65] continue le récit des deux derniers jours de la visite royale. (v. figure 4) Les mêmes repères que dans l'article précédent servent à l'identification des relations interactives de succession liant les interventions constitutives de I [8-48] et de I [49-65]. Une première remarque se dégageant de la structure hiérarchique interne de I [6-65] concerne la présence aussi fréquente que dans le texte antérieur des relations de succession. Les mêmes repères que dans l'article précédent servent à l'identification des relations interactives de succession liant les interventions constitutives de I [8-48] et de I [49-65]. Il s'agit plus précisément des verbes d'actions : « a déposé », « a eu droit », « vont se consacrer », « se rendront » etc. et des adverbes temporels : « mardi », « mercredi » qui structurent le récit de façon très générale, ne pouvant pas être considérés comme des indices stables et précis.

Une approche comparative entre les deux premiers articles de presse analysés nous permet de remarquer de très fortes similitudes entre leur organisation relationnelle. Nous faisons référence surtout aux types de relations, pas très variées, qui lient les constituants entre eux. Trois types de relations interactives génériques structurent les deux discours de façon régulière : la relation de succession (qui donnent aux structures hiérarchiques des deux articles de presse l'aspect d'une poupée russe, vu qu'elles introduisent des interventions qui s'emboîtent l'une dans l'autre), la relation de préalable et la relation de commentaire. Au sujet de ces deux derniers types de relations nous avons quelques remarques à faire. Le désavantage

de ce type de relations réside dans leur principale caractéristique, qui est celle de ne pas être marquées par des marques spécifiques. D'ici la difficulté pour l'analyste de plaider avec précision et certitude en faveur d'une de ces deux relations. Non seulement elles peuvent être confondues, en ce sens que les constituants qu'elles introduisent sont interprétables comme subordonnés ou principaux par rapport à ce qui suit ou précède, mais aussi elles peuvent se convertir en un autre type de relation grâce à la possibilité d'introduire un connecteur devant les interventions.

### **I.3.2. Relations interactives génériques marquées**

Si les deux premiers articles de presse analysés retenaient notre attention par la présence d'un très grand nombre de relations interactives génériques non-marquées, ceci n'est pas le cas du troisième article qui est très riche en connecteurs marquant les relations interactives génériques argumentatives et contre-argumentatives.<sup>3</sup>

Beaucoup mieux structuré grâce à la présence d'un plus grand nombre de connecteurs que dans les deux premiers articles, ce dernier texte revendique son appartenance à la catégorie des textes délibératifs. Parmi les connecteurs verbalement présents dans le texte, ceux qui ont retenu notre attention sont les suivants : « mais », « même si », « malgré tout »-marqueurs de la relations interactive contre-argumentative ; « car » et « pour »-marqueurs de la relation interactive argumentative ; « alors », « du reste »-marqueurs de la relation interactive reformulative. Les cas les plus intéressants de relations interactives non-marquées par la présence d'un connecteur exprimé verbalement, mais facilement identifiables par l'insertion d'un connecteur seront analysés séparément.<sup>4</sup>

Une première relation de ce genre est identifiable entre les interventions constitutives de la grande intervention qui est le texte journalistique. L'unité péritextuelle formée par le grand titre et un sous-titre de l'article correspond à Is [1-2]. Cette relation de dépendance qui s'établit entre le titre et le texte proprement-dit a été déjà rencontrée dans premier article analysé. Mais la différence consiste dans le type de relation interactive qui unit les deux interventions constitutives du texte entier. Dans l'article 3, nous pouvons sous-entendre la présence d'un connecteur du genre « en d'autres termes », comme marqueur de la relation reformulative subordonnant Is [1-2] à Ip [3-100]. D'ailleurs I [3-100] enchâsse plusieurs relations reformulatives, allant toutes dans le même sens, celui de la thèse posée dans l'acte A[1] : « La Grande-Bretagne et la France ont plus d'intérêts communs et de divergences fondamentales ». Une deuxième unité péritextuelle, subordonnée à ce qui précède Ip [42-99] par une relation reformulative, correspond à l'acte As [41] .

Alors que dans le deuxième article, très riche en relations de succession, l'unité péritextuelle Ip [1-5] avait la valeur d'un résumé anticipatif par rapport au reste du texte Is [6-83], dans le troisième article, la relation de dépendance change de sens, plus précisément c'est Is [1-2] qui est subordonnée à Ip [3-100] par une relation reformulative.

---

<sup>3</sup> Le deuxième et le troisième article de notre corpus ont été publiés sur la même page du même numéro du journal « Le temps », publié le 5 avril 2004. Vu qu'ils ont été signés par des journalistes différents, nous avons représenté séparément leur organisation hiérarchique et relationnelle. Mais lors de l'analyse de la dimension référentielle, nous nous proposons de réaliser une approche comparative entre d'un côté le premier article et de l'autre côté l'ensemble formé par le deuxième et le troisième article.

<sup>4</sup> Dans notre macro-structure hiérarchique, les trois seuls cas d'insertion de connecteurs sont repérables par leur marquage graphique. Ils ne sont pas écrits en caractères gras comme les connecteurs verbalement présents dans le texte.

La relation de préalable qui subordonne Is [3-11] à I [12-40] se justifie par la possibilité de la supprimer. D'ailleurs Ip [12-40] correspond à une séquence textuelle relatant l'histoire et l'évolution des relations franco-britanniques au fil des décennies. Une autre relation de reformulation non-marquée lie Ip [42-99] à As [41]. Ce qui est intéressant à remarquer à l'intérieur de cette intervention principale c'est la relation interactive argumentative qui lie Is [46-99] à Ip [42-45] par le biais du connecteur cette fois-ci exprimé : « car ». La présence de l'intervention [46-99] dans le texte a aussi une justification de nature stratégique. Le journaliste avait cité dans A [11] les résultats d'un sondage publié par deux quotidiens : « *Guardian* » et « *Libération* », résultats qui indiquaient « un taux de confiance réciproque plutôt abyssal ». Pourtant, le journaliste, sans contrecarrer de façon évidente les résultats de ce sondage pour ne pas menacer la face négative d'une autre média d'information, mais tout en essayant de ménager sa face positive, a recours à une stratégie discursive, qui est celle d'utiliser de façon explicite et plus souvent qu'auparavant, des connecteurs : « pour », « car », « malgré », « du reste », « malgré tout » et des marqueurs de structuration linéaire : « d'abord ». D'abord par le biais du connecteur « car » le journaliste introduit l'argument en faveur de l'idée de « l'amitié retrouvée », qui est « les intérêts communs qui unissent la France et la Grande-Bretagne ». L'acte [47] qui anticipe la réaction d'agacement des eurosceptiques britanniques les plus endurcis est subordonnée à l'acte suivant [48] par une relation de préalable. Mais elle pourrait tout aussi bien être subordonnée par une relation contre-argumentative, justifiée par la possibilité d'introduire le connecteur « malgré ». Par la suite Is [49-99] est subordonnée par une relation interactive argumentative à Ip [46-48]. Quoiqu'elle ne soit pas marquée par un connecteur, celui-ci (« car ») peut être facilement sous-entendu. Quatre petites interventions indépendantes constitutives de I [49-90] correspondent à tout autant d'arguments en faveur des intérêts communs franco-britanniques. Il s'agit de I [49-59] dont l'acte principal est A [49] ; de I [60-63], dont l'acte principal est A [60] ; de I [64-67], dont l'acte principal est A [64] et de I [68-90] dont l'acte principal est A [72].

Sans représenter la structure hiérarchique interne de Is [73-90] nous mentionnons qu'elle est composée d'interventions coordonnées : I [73-74], I [75-78], I [79-81], I [82], I [83], I [84], I [85-90]. Chacune de ces interventions contient un exemple de domaine socio-politique pour lequel la France, respectivement la Grande-Bretagne manifeste un intérêt réciproque.

Ip [91-99] est liée à I [49-90] par une relation interactive de reformulation, marquée par le connecteur « *du reste* ». Dans cette intervention le journaliste se propose d'apporter quelques éclaircissements sur les divergences qui séparent la France et la Grande-Bretagne.

Une dernière relation interactive reformulative qui clôt le texte, lie l'acte principal [100] à Is [3-99]. Du point de vue relationnel, cet acte marque une double relation : d'abord par la présence du connecteur contre-argumentatif « malgré tout » qui enchaîne sur une relation en mémoire discursive : « les difficiles relations franco-britanniques » et ensuite par la possibilité d'insertion du connecteur reformulatif « finalement » ou « après tout ».

#### **I.4. Conclusions**

Les deux premiers articles de presse analysés se caractérisent par une présence relativement pauvre des connecteurs, ce qui entraîne une conséquence première majeure du point de vue de l'analyse de l'organisation relationnelle. Ne prenant pas appui sur des points d'ancrage stables et précis-les connecteurs, l'organisation relationnelle abonde en relations de préalables et de commentaire, les seules n'ayant pas besoin d'être signalées par des connecteurs, que ce soient des connecteurs effectivement présents dans le texte ou sous-entendus. Le repérage de ces relations repose principalement et exclusivement dans nos

articles sur le positionnement des actes les uns par rapport aux autres. Une autre similitude entre les deux textes consiste dans la présence d'un grand nombre de relations de succession non-marquées par des connecteurs, mais signalées indirectement par trois types d'indices lexicaux qui agissent, comme nous l'avons déjà dit, à des moments différents.

En opposition avec les deux premiers articles qui ne sont que très faiblement parsemés de connecteurs argumentatifs, contre-argumentatifs ou reformulatifs, le troisième article est plus riche de ce point de vue. D'ailleurs, si dans les deux premiers articles les relations de succession sont les relations les plus fréquentes, dans le troisième article, ce sont les relations argumentatives, et surtout reformulatives qui apparaissent le plus souvent. Nous n'y avons repéré aucune relation de succession. D'ici découle une autre conséquence importante, relevant de l'organisation séquentielle et compositionnelle : la prédominance d'un certain type de relation à l'intérieur d'un article est un indice pour la détermination, dans une première étape d'analyse, du type de visée qui le caractérise : visée informative et explicative dans les deux premiers articles, et respectivement, la visée argumentative, dans le troisième article. Dans le chapitre consacré à l'organisation séquentielle et compositionnelle, nous montrerons comment se manifeste le phénomène d'hétérogénéité compositionnelle dans chacun des trois discours médiatiques analysés .

## **II. Le phénomène d'hétérogénéité compositionnelle manifesté dans le discours journalistique**

En partant de l'observation que les textes empiriques relèvent rarement d'un type discursif unique (Filliettaz, 2001 : 307), nous nous proposons dans cette deuxième partie de notre article de montrer comment le phénomène d'hétérogénéité discursive se manifeste dans les trois discours médiatiques analysés et quelles sont les relations qui s'établissent entre les buts communicationnels des unités discursives et les structures séquentielle et compositionnelle.

### **II.1. De l'identification des séquences discursives à l'analyse séquentielle**

Dans un premier temps, nous nous proposons d'identifier dans les trois articles de presse de notre corpus des séquences discursives qui renvoient à des segments textuels précis tout en tenant compte du fait que ces séquences discursives résultent de la mise en relation de structures d'intervention et de configurations référentielles spécifiques. Cette étape de l'analyse compositionnelle est essentielle, puisque c'est à ce niveau qu'une pluralité de séquences peut être identifiée et que par conséquent, se manifestent des effets d'hétérogénéité.

Selon la définition de la séquence narrative telle qu'elle a été donnée par Filliettaz, la séquence narrative est une intervention textuelle effective qui coïncide, au plan référentiel, avec une structure praxéologique d'histoire. L'identification d'une telle séquence implique donc la reconnaissance à la fois d'une unité textuelle déterminée et d'une structure événementielle culminative.

L'application d'une telle définition aux deux premiers articles de notre corpus permet d'identifier une séquence narrative dans chacun des deux textes. Il est à noter que les séquences textuelles identifiées peuvent faire l'objet de plusieurs types de combinaisons et d'enchâssements (suite linéaire et enchâssement)<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Selon Jean-Michel Adam (1999), « la structuration séquentielle doit être pensée en tenant compte de deux formes combinables :

- A. L'hétérogénéité et compositionnelle :
  - A1. Suites linéaires de séquences :
    - Séquences coordonnées ( successives)

Figure 6. Article 1. *Structure praxéologique effective de Snarr 1*

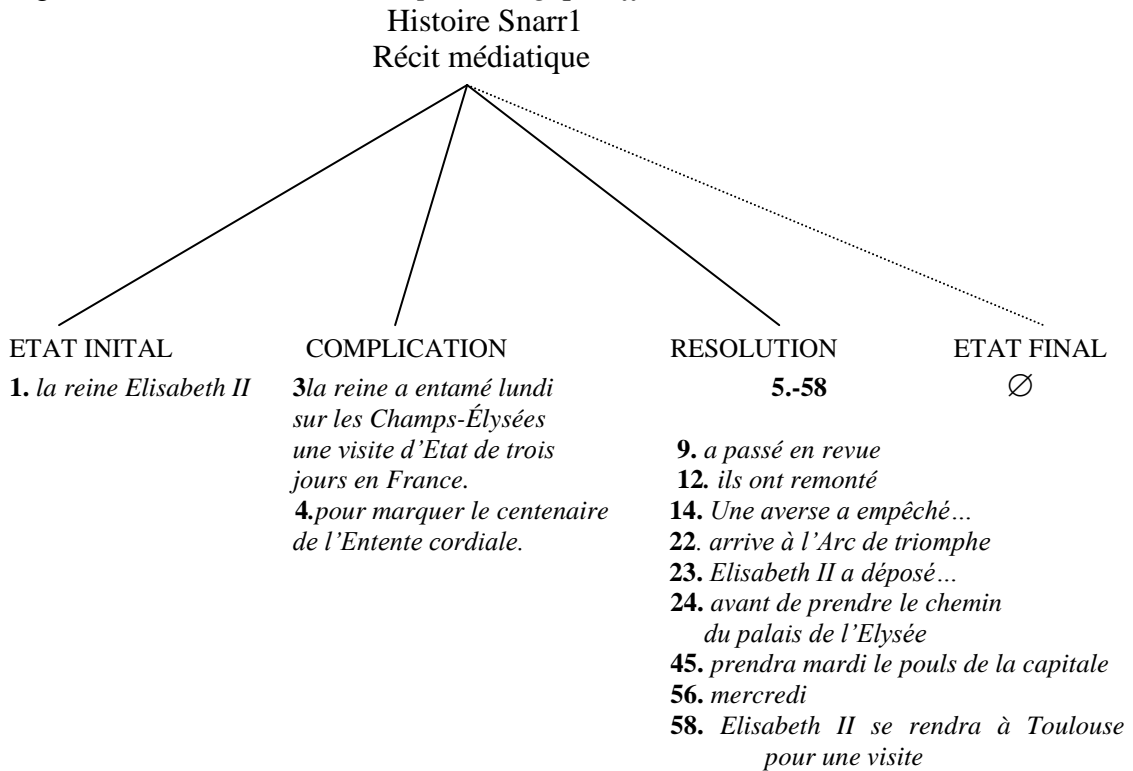
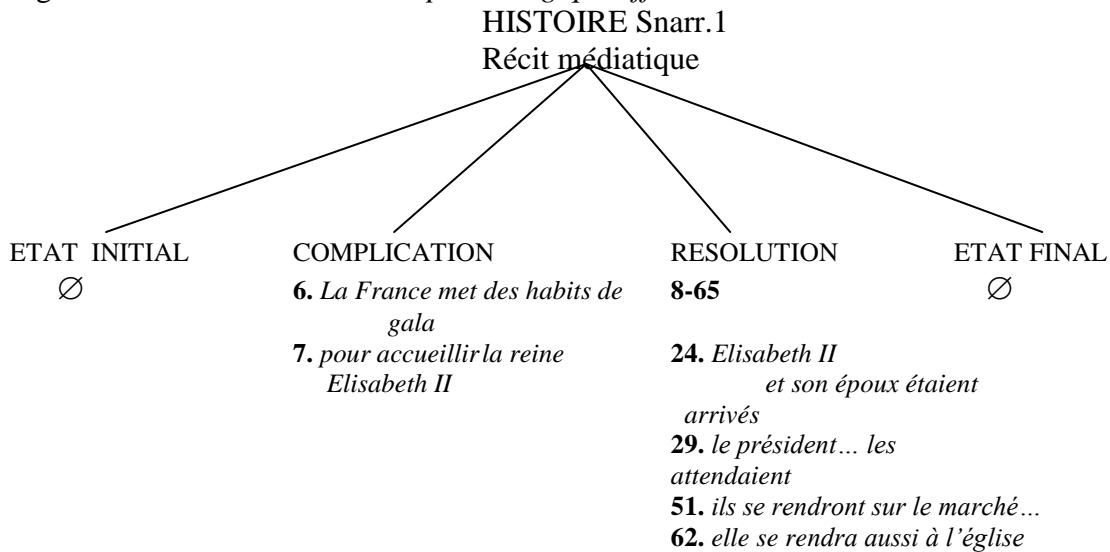


Figure 7. Article 2. *Structure praxéologique effective de Snarr 1*



• Séquences alternées (développées en parallèle)

A2. Insertion de séquences (enchassement)

B. La dominante :

B1. Séquence enchassante

B2. Séquence résumant l'ensemble d'un texte » (1999 :71).

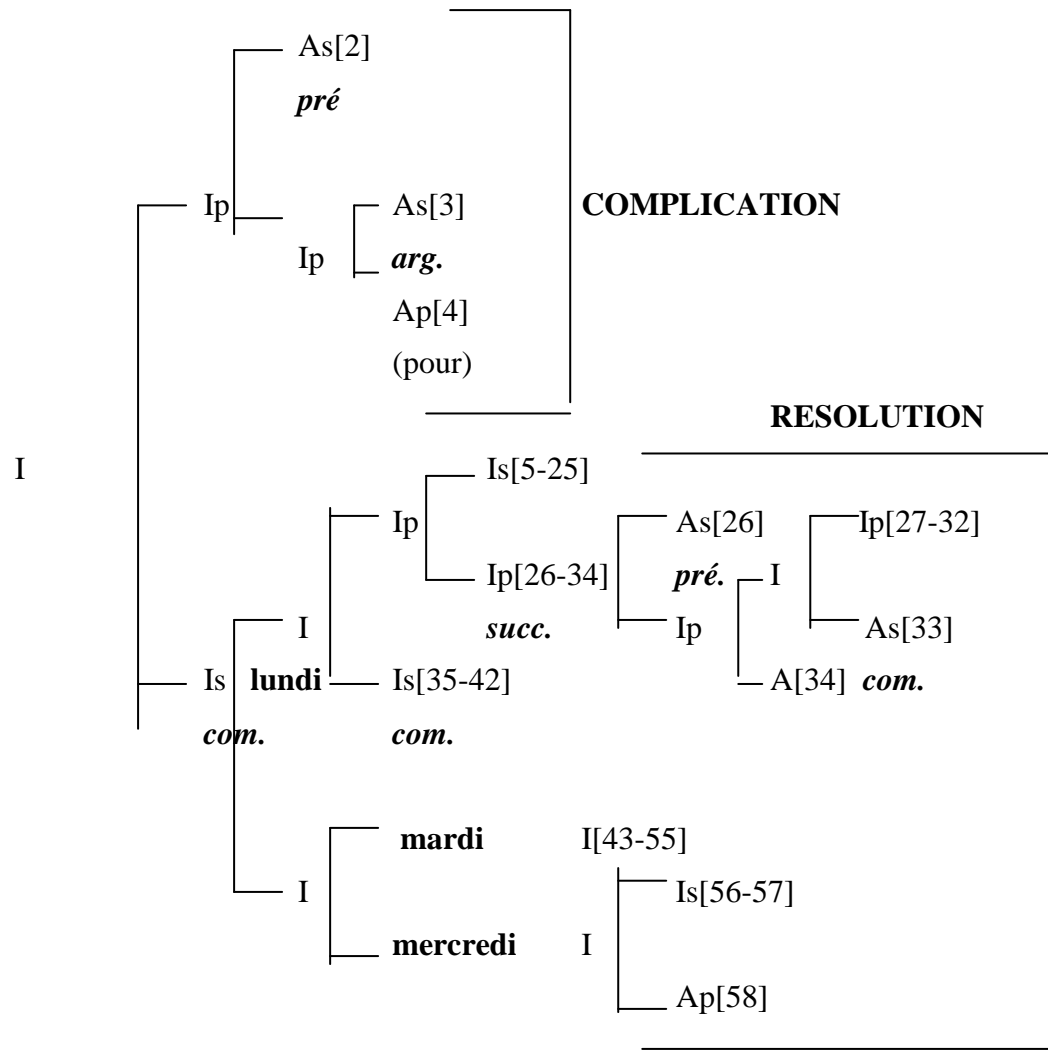
Si nous tenons compte des deux formes combinables de la structuration compositionnelle dont parle Jean-Michel Adam, alors nous identifions à l'intérieur de chacune de ces deux séquences narratives enchâssantes, deux autres séquences narratives coordonnées. Il s'agit plus précisément des séquences narratives qui portent sur les événements passés lors du premier jour de la visite royale et des événements projetés à avoir lieu dans les deux jours suivants : mardi et mercredi. Le récit entier est pris en charge, autant dans un article que dans l'autre par l'instance narrative superordonnante, en l'occurrence par le journaliste.

De l'analyse des deux schémas représentés ci-dessus on constate que la nature globalement narrative des deux textes se traduit, au plan référentiel, par une macro-structure praxéologique qui désigne une succession d'événements disjoints du monde ordinaire dans lequel prend place le procès de communication. Le monde représenté par le discours s'organise clairement de manière chronologique et évoque une pluralité d'événements qui entretiennent un rapport de succession. En outre ces éléments de contenu ne prennent pas place dans une simple logique de succession temporelle, mais ils s'organisent minimalement dans une tension culminative qui traduit, dans la structure praxéologique ci-dessus, l'intrigue suivante : après l'évocation d'un *état initial* (v. 1/ Fig. 6 dans le premier article), réduit à la présentation de la protagoniste, survient un événement déclencheur de *complication* (v.3,4/ Fig. 6- l'anniversaire du centenaire de l'Entente cordiale) qui trouve immédiatement sa *résolution* dans le récit médiatique de la visite royale (v. 5-58). En ce qui concerne le deuxième article, nous avons repéré l'absence de *l'état initial*, la présentation des protagonistes a lieu au moment proprement dit du déclenchement de l'intrigue. Cette entrée un peu brusque dans le récit médiatique de la visite royale qui commence ex-abrupto avec l'évocation du moment déclencheur de *complication* joue un rôle très important dans le discours journalistique, celui de susciter l'intérêt du lecteur et de l'inciter à continuer sa lecture. Dans les deux articles nous avons repéré l'absence d'une manifestation explicite d'un autre constituant de *l'histoire*, celui d'*état final*. Même s'ils sont récupérables par inférence, les éléments liés à l'état final ne sont pas explicités. C'est pourquoi nous les avons signalés, dans la structure praxéologique à l'aide d'un ensemble vide. Si l'ensemble du récit médiatique constitue une séquence narrative, c'est non seulement, comme nous venons de le montrer parce qu'elle coïncide avec une structure praxéologique propre à ce type de discours, mais aussi parce que sa configuration référentielle se manifeste textuellement sous la forme d'une intervention I[2-58] constitutive du discours journalistique.

La macro-structure hiérarchique (v. figure 8) décrit les grandes étapes de l'articulation textuelle du récit médiatique : après une intervention I[2-4] qui correspond au moment de *complication*, les événements du récit médiatique qui correspondent à la *résolution* sont évoqués dans une intervention I[5-58]. La valeur relationnelle de commentaire de l'intervention correspondant à la *résolution* se justifie par la possibilité de la supprimer sans que le texte dans son ensemble devienne incompréhensible. Du point de vue de l'organisation compositionnelle, il est plus intéressant d'étudier la structure interne de l'intervention correspondant à la *résolution*. Nous avons déjà repéré lors de l'analyse de l'organisation relationnelle l'existence de nombreuses relations de succession liant entre elles les interventions constitutives de chacune des deux interventions constitutives de I[5-58] : I[5-25] et I[26-58]. Ces deux interventions se trouvent dans un rapport d'indépendance une par rapport à l'autre et notre argument est le type de récit qui caractérise chacune des deux interventions. Ainsi nous avons posé dans la première partie l'existence de deux types de récit : le récit classique qui relate des événements passés et le récit prospectif qui relate des événements futurs par rapport au moment de la parole. Pour valider l'existence du deuxième

type de récit mentionné notre argument était de nature linguistique, notamment la présence de trois types de marqueurs lexicaux qui agissaient à des moments différents : les temps verbaux, les marqueurs de structuration linéaire et les adverbess temporels désignant chacun des trois jours de déroulement de la visite royale.

Figure 8. Article 1. Macro-structure hiérarchique textuelle de Snarr 1



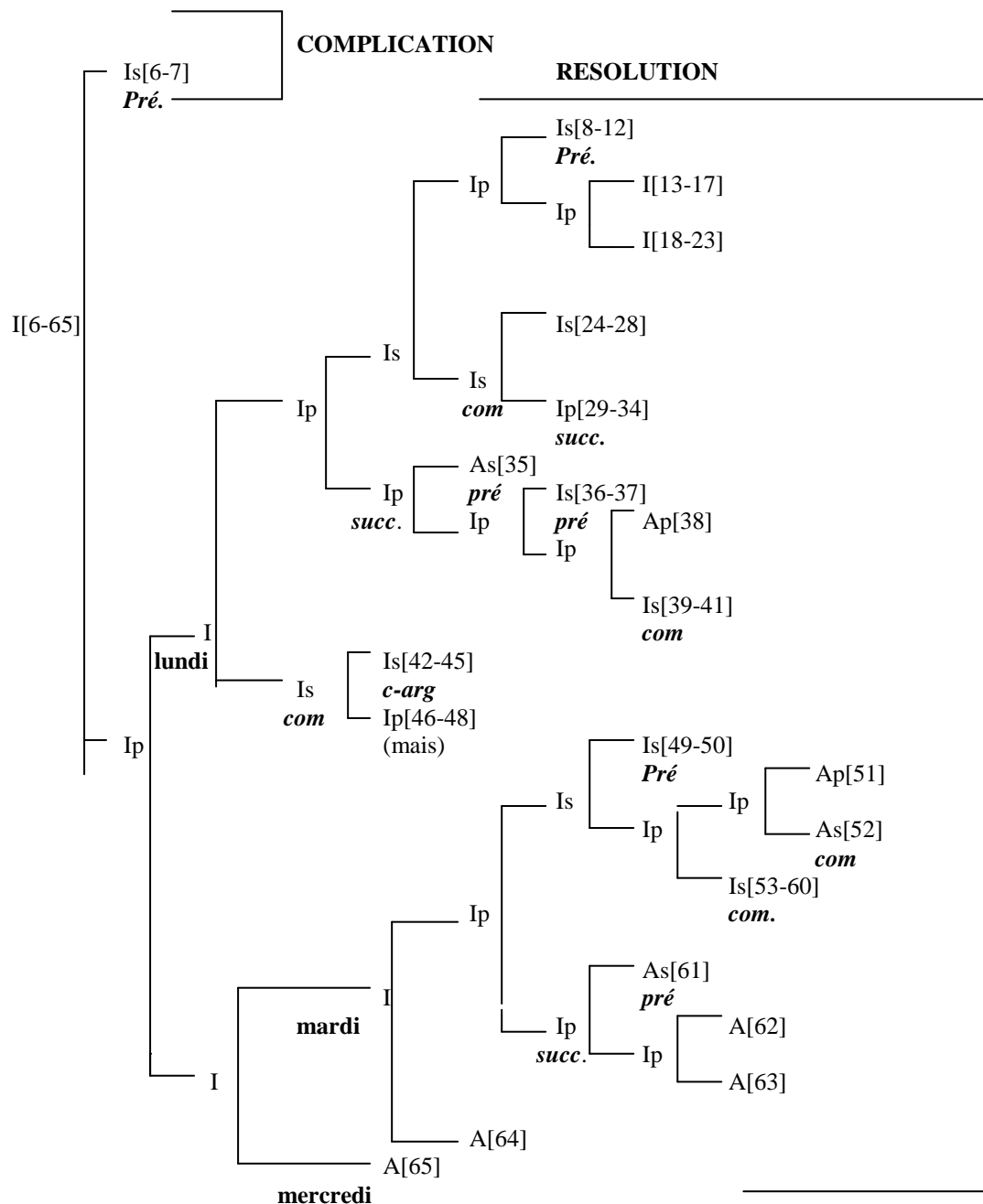
En fonction de ces mêmes indices lexicaux, et surtout des adverbess temporels : *lundi*, *mardi* et *mercredi*, nous avons identifié deux petites séquences narratives enchassées dans la séquence narrative correspondant au récit de la visite royale. La première séquence narrative correspond à l'intervention, I[5-42], et relate les événements passés lors du premier jour de la visite royale, la seconde séquence narrative correspond à l'intervention, I[43-58], et relate les événements projetés à avoir lieu lors des deux jours suivants de la visite royale : mardi et mercredi. La structure hiérarchique ci-dessous porte spécifiquement sur l'organisation interne d'un fragment du récit médiatique, correspondant au moment de *résolution*. Nous l'avons reproduite dans ce chapitre pour montrer qu'elle ignore volontairement les déclarations des participants à la visite royale (v.19-21) ou les commentaires explicatifs du journaliste, qui relèvent d'un autre type de séquence, notamment d'une séquence descriptive enchâssante (v Figure 11a,11b).



Aussi bien dans les commentaires du journaliste que dans les déclarations des participants à la visite royale sont activés des concepts présents dans la structure conceptuelle des opérations descriptives de tout l'article. Mais la configuration textuelle correspondant à la séquence narrative enchâssée présente néanmoins un haut degré d'élaboration : au-delà d'une structure marquée par la succession des événements relatés (« la souveraine est arrivée à la mi-journée dans un train Eurostar... »v. 7, « Un Jacques Chirac l'a ensuite conduite jusqu'à la Citroën »v. 11, « Elisabeth II a déposé une gerbe sur la tombe »v. 23), l'opération de reconstitution de la visite royale comporte localement des préalables (« Accueillie non loin de la place de la Concorde par Jacques et Bernadette Chirac » v. 8), des commentaires (« parmi lesquels beaucoup de touristes armés de caméscopes » v. 16) qui viennent étayer la trame événementielle du discours narratif. Voilà le schéma de la segmentation séquentielle de l'article 1 telle qu'elle résulte de notre analyse séquentielle :

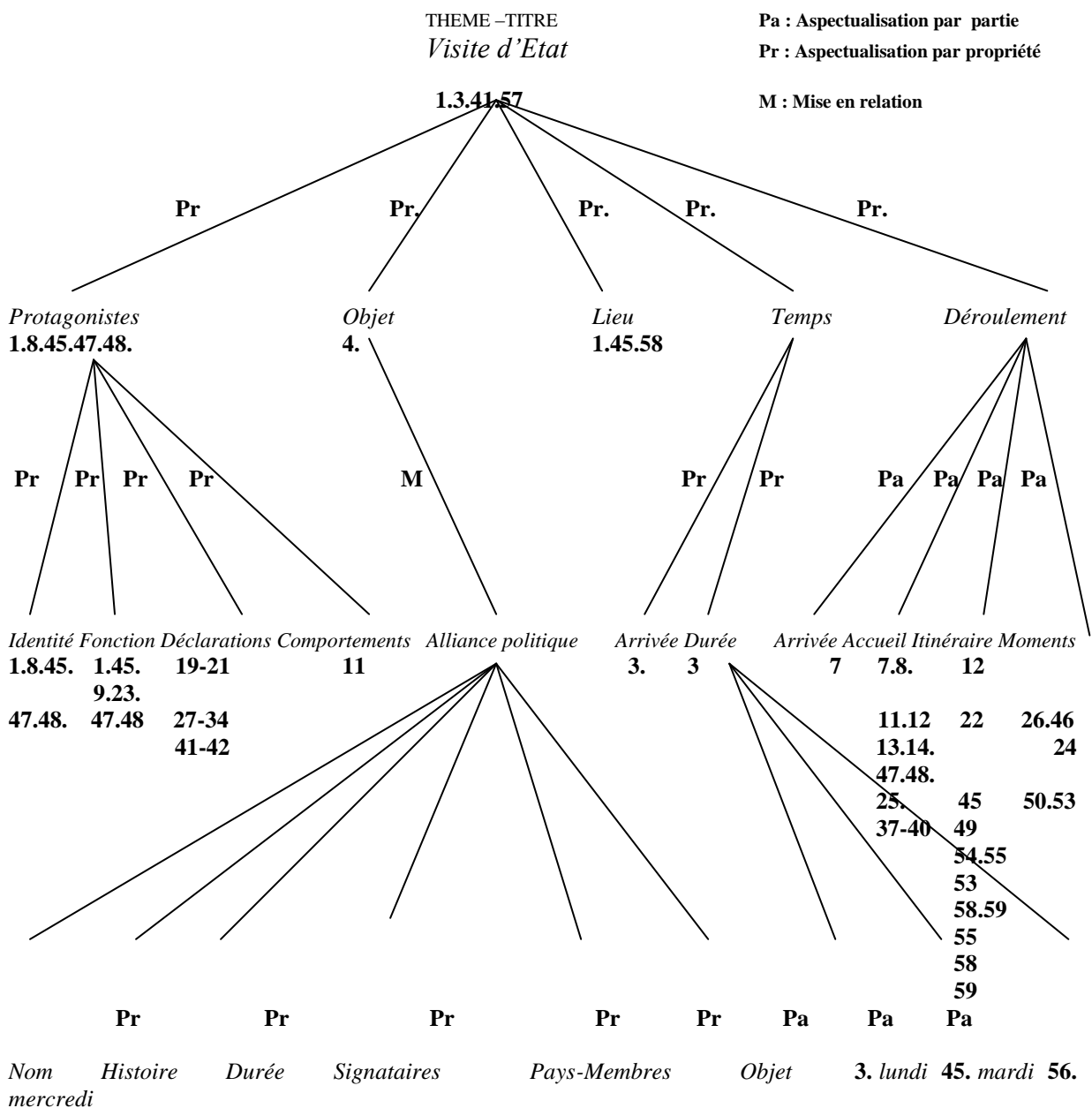
<<Snarr[1-42]>><Snarr[43-58]>>Sdescr[59-78]>

Figure 10. Macro-structure hiérarchique textuelle de la Snarr 2



Ci-dessus (v. figure 10) nous avons représenté la structure hiérarchique correspondant à la séquence narrative identifiée dans le deuxième article. Dans cette séquence comme dans la précédente deux interventions : I[6-7] et, respectivement, I[8-65] correspondent aux deux constituants de l'histoire : complication et résolution. Sans reprendre le commentaire de cette structure hiérarchique, nous tenons à remarquer la ressemblance qui existe entre la séquence narrative identifiée dans le deuxième article et celle identifiée dans le troisième article. Les deux enchâssent deux autres séquences narratives. Ces deux autres séquences enchâssées correspondent à deux interventions coordonnées : I[8-48] et respectivement I[49-65]. Nous mentionnons que ces séquences narratives enchâssées correspondent à un seul constituant de l'histoire, celui de *resolution*, l'autre constituant : *complication* étant commun aux deux séquences. La *complication* correspond dans le deuxième article à l'intervention [6-7].

Figure 11.a Structure conceptuelle des opérations descriptives de Sdescr 1. Article 1



Dans les articles 1 et 3, nous avons repéré deux séquences descriptives très intéressantes du point de vue du rôle qu'elles jouent dans la segmentation séquentielle. Ainsi la structure



La séquence descriptive que nous venons de représenter ci-dessus est une séquence dominante < Sdescr 1[1-78]>, enchâssant une séquence narrative< Snarr 1[1-58]>, qui est composée à son tour de deux autres séquences narratives :

< Sdescr1[1-5]<Snarr1[6-48]><Snarr2[49-65]>Sdescr1[66-83]> (article 2)

<<Snarr1[1-42]><Snarr2[43-58]>Sdescr1[59-78]> (article 1)

Si on regarde en parallèle les schémas de la segmentation séquentielle des deux premiers articles de notre corpus (qui ont été établis en fonction de deux formes combinables de structuration compositionnelle dont parle Jean-Michel Adam), nous sommes amenée à constater une ressemblance assez frappante : dans les deux articles sont repérables les mêmes types de séquences : narrative et descriptive et les mêmes rapports : la séquence descriptive est dominante et les séquences narratives coordonnées sont enchâssées dans la séquence descriptive.

L'article 3 présente une séquence descriptive dominante qui recoupe tout l'article et enchâsse la séquence la séquence délibérative :<Sdélib1[41-100]>.

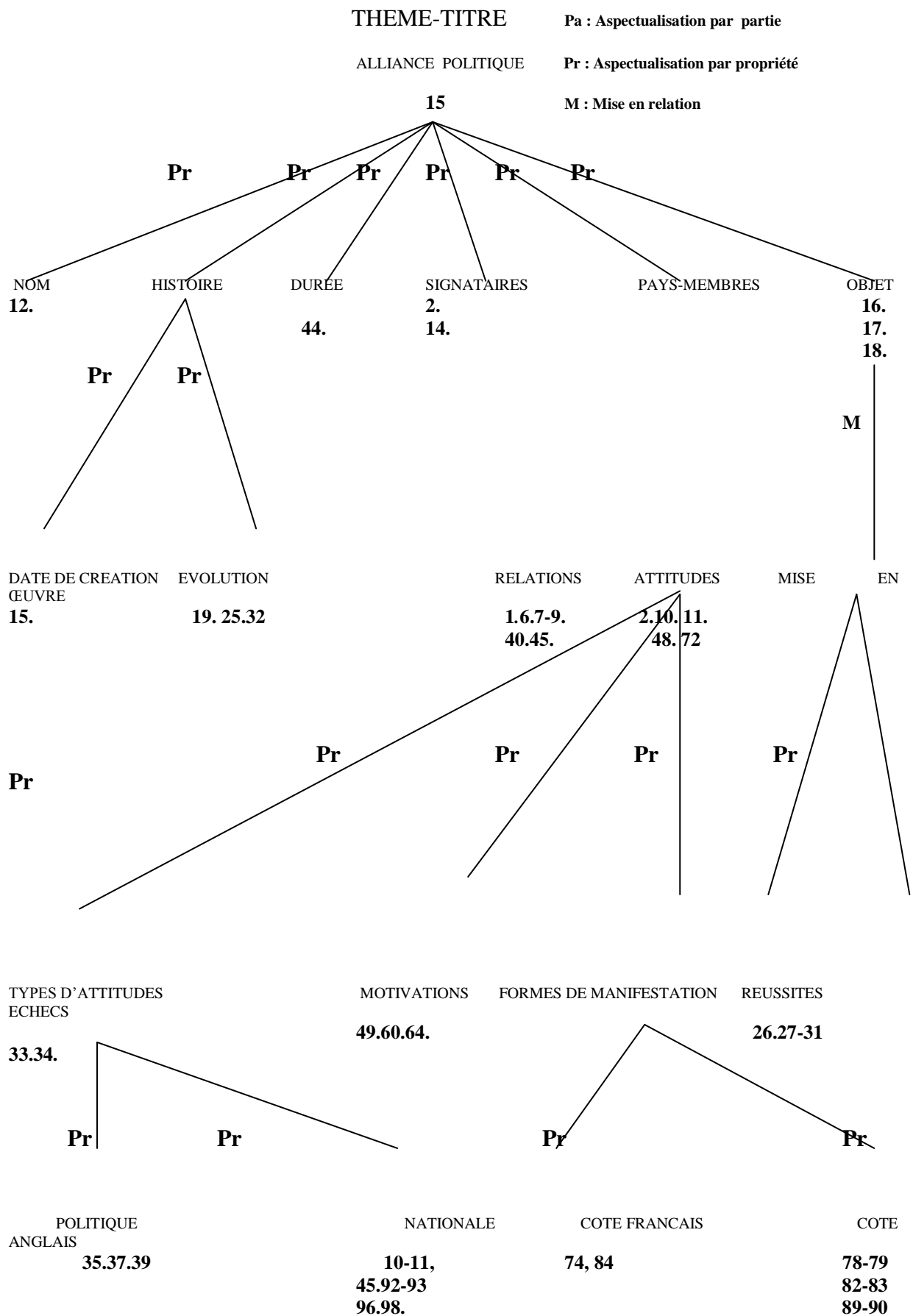
<Sdescr1[1-40]<Sdélib1[41-100]>> (article 3)

Un argument de nature référentielle qui vient à l'appui de notre segmentation séquentielle est représenté par la possibilité de représenter la structure conceptuelle des opérations descriptives correspondant à tout l'article. « La segmentation textuelle nous a servi d'instrument pour montrer l'hétérogénéité compositionnelle des discours analysés, mais elle présente un inconvénient : celui de créer l'impression d'une barrière nette entre les séquences discursives. Or, une étude minutieuse des discours analysés tend à montrer que cette étanchéité tient du mythe, et que, bien qu'organisés selon des principes spécifiques, les séquences discursives subissent l'influence du cotexte dans lequel elles émergent, et du contexte praxéologique dans elles sont énoncées » (Filletaz & Grobet 1999 : 229ss). Les trois discours journalistiques analysés illustrent parfaitement la perméabilité entre les séquences discursives identifiées dans chaque texte. Pour ne prendre qu'un seul exemple, dans le premier article la description des relations franco-britanniques et de l'attitude des pays membres de l'Entente cordiale s'immiscent dans le récit de la visite royal qui correspond à la séquence narrative. En plus le concept d'*attitude* et celui de *relations* ne sont activés dans le discours proprement dit du journaliste, mais sous forme de discours représenté polyphonique formulé (actes 21,29,34). Dans la première partie du premier article ce sont les déclarations des témoins participants à la visite royale qui développent ces concepts.

Parfois la séquence narrative est interrompue par les commentaires du journaliste [40-41], commentaires visant à introduire les réactions des Parisiens ou des étrangers participants à la visite.

Comme le montrent les considérations ci-dessus, « un grand nombre de propriétés émergentes des séquences effectives échappent à une logique de segmentation. Leurs spécificités linguistiques, leur articulation hiérarchique, leurs fonctions co- et contextuelles sont autant d'éléments qui échappent à l'organisation séquentielle » (Filletaz 2001c :339). Nous en parlerons lors de l'organisation compositionnelle des trois articles de presse de notre corpus.

Figure 12. Article 3 *Structure conceptuelle des opérations descriptives de Sdescr1*



## II.2. Organisation compositionnelle

### II.2.1. Les propriétés formelles des séquences discursives

Les marques linguistiques de l'argumentation sont présentes à degrés variables dans les séquences discursives identifiées. Ainsi dans les segments narratifs et descriptifs, les connecteurs, les expressions modales et le lexique axiologique apparaissent plus rarement que dans les segments délibératifs. Comme nous avons pu le voir lors du processus de segmentation séquentielle des discours journalistiques analysés, la séquence dominante est de manière générale une séquence descriptive, enchâssant soit des séquences narratives coordonnées (articles 1 et 2), soit des séquences délibératives (article 3).

Les *effets argumentatifs* caractérisent plutôt la séquence délibérative, se manifestant aussi dans la séquence descriptive du troisième article, alors que les effets narratifs caractérisent les séquences narratives du premier et du deuxième article.

Dans le troisième article de notre corpus nous avons identifié trois types de connecteurs :

- A. argumentatifs : *car, pour, parce que, puisque, alors* ;
- B. contre-argumentatifs : *malgré, malgré tout* ;
- C. reformulatifs : *du reste*

Dans la mesure où le troisième article met en scène une très subtile confrontation de points de vue : celui du journaliste Thierry Meyer et celui de deux quotidiens : *Libération* et *Guardian*, l'examen des traces que laisse dans le discours la subjectivité de l'instance de production revêt une importance cruciale. L'omniprésence des effets argumentatifs confirme cette intuition, puisque le journaliste a parsemé son discours d'expressions axiologiques méliorantes : « amitié retrouvée », « extraordinaire imbrication » et péjorantes : « difficiles relations », « la méfiance et les malentendus », « taux de confiance réciproque plutôt abyssal », « pas toujours cordiale », « la duplicité et l'arrogance ». La source des expressions axiologiques péjorantes n'est pas toujours le journaliste, en ce sens qu'elles apparaissent aussi sous la forme d'un discours représenté polyphonique désigné (acte [11]). D'ailleurs par le biais de ces marques lexicales : expressions axiologiques, connecteurs, le journaliste met en oeuvre une stratégie discursive. Il n'assume pas la responsabilité des affirmations ou des déclarations des deux quotidiens que dans la mesure où il peut assurer sa crédibilité devant l'instance de réception. Il avance, sous la forme d'une expression axiologique péjorative une hypothèse qui n'est pas la sienne : « la méfiance et les malentendus » et qui lui servent de piste de départ pour sa démarche argumentative. Au fur et à mesure que son discours avance, les expressions axiologiques péjorantes apparaîtront uniquement sous forme de discours représentés (actes [10-11]), le journaliste mettant ainsi une certaine distance entre ses propres affirmations et celles des deux sources médiatiques citées en tout début de son article.

Ces effets argumentatifs se retrouvent renforcés par l'émergence de relations interactives génériques telles que celles d'argument, de contre-argument et de reformulation. Si au début de son article, le journaliste fait entendre d'autres voix que la sienne, c'est pour instaurer un subtil débat médiatique dont les interactants sont d'un côté le quotidien « *Le temps* » qu'il représente en tant que journaliste et de l'autre côté, deux autres quotidiens : « *Libération* » et « *Guardian* », dont les voix sont à l'unisson.

Par rapport aux relations argumentatives et reformulatives, très nombreuses dans la séquence délibérative, la relation contre-argumentative est plus rarement présente dans l'organisation relationnelle. Le connecteur « *malgré tout* » (acte [100]) qui en est la marque lexicale est utilisé avec une certaine précaution, en ce sens qu'il enchaîne sur une information

présente en mémoire discursive. Ne pouvant pas imposer son point de vue au lecteur, ni porter un jugement critique sur la déclaration d'autres sources médiatiques, le journaliste a recours à une autre stratégie discursive. Il utilise un connecteur contre-argumentatif sans indiquer précisément son rayon d'action. Par cela il ménage sa face positive sans menacer la face négative de son interlocuteur fictif.

En ce qui concerne les deux premiers articles, on peut noter que de nombreux *effets narratifs* se manifestent dans les séquences narratives identifiées. Les deux séquences narratives identifiées dans chacun des deux articles se caractérisent par un marquage diversifié. Le système verbo-temporel est ancré principalement dans la première des deux séquences narratives sur l'emploi du passé composé : « a entamé », « l'a conduite » etc. En revanche la transition vers la deuxième séquence narrative est marquée dans l'article 2, au niveau du système verbo-temporel, par l'emploi d'un verbe modalisateur conjugué à l'imparfait : « devait porter » (acte [43]). Par contre dans le premier article cette transition est brusque. Une série de verbes au futur : « prendra », « visitera », « lui fera visiter » marque le passage entre les deux séquences narratives. Parmi les autres indices lexicaux signalant des effets narratifs nous mentionnons le marqueur de structuration linéaire « *ensuite* » (article 1) et les adverbes temporels : « *lundi* », « *mardi* », « *mercredi* ».

### **II.2.2. Les fonctions cotextuelles et contextuelles des séquences discursives**

Lors de la segmentation séquentielle des deux premiers articles nous avons constaté une étroite imbrication entre les deux séquences : descriptive dominante et narrative enchâssée. L'étude de la macro-structure hiérarchique du premier article nous amène à observer un rapport d'indépendance entre la séquence narrative correspondant à I[2-58] et la séquence descriptive correspondant à I[59-78]. Le même rapport d'indépendance est observable dans la macro-structure hiérarchique du deuxième article entre I[6-65] et I[66-83]. Cette constatation décèle les interrelations qui se tissent entre la visée communicationnelle et l'organisation compositionnelle du discours journalistique. Les effets narratifs présents dans les interventions I[2-58] (article 1) et I[6-65] (article 2) ne font que confirmer la visée informative de cet article dont le but est de rapporter et commenter un certain nombre de faits et de faits relatifs au déroulement de la visite d'Etat entamée par Elisabeth II en France. La deuxième intervention du premier article : I[59-78] qui correspond à une séquence descriptive confirme elle-aussi la visée informative de l'article dont le but communicationnel est le même : rapporter et commenter des faits et des faits relatifs à un concept activé dans la séquence narrative, celui *d'alliance politique*.

Par contre l'intervention I[66-83] correspondant à la séquence descriptive du deuxième article se caractérise par une double visée : informative et de captation. Le but communicationnel de la journaliste du deuxième article est non seulement de rapporter et de commenter un certain nombre de faits et de faits relatifs au déroulement de la visite royale, mais aussi de dévier l'attention des lecteurs vers un autre sujet d'actualité en rapportant les déclarations de deux autres sources médiatiques relatives aux relations franco-britanniques. Par cela la journaliste entraîne le lecteur dans un subtil débat médiatique qui fera l'objet de l'article suivant. N'oublions pas que les deux derniers articles de notre corpus ont été publiés sur la même page du quotidien « Le Temps » et que les journalistes-auteurs de ces deux articles reflètent en écho la voix rédactionnelle. D'ailleurs l'intervention I[1-5] du deuxième article résume les deux articles et se caractérise par une visée de captation. Elle correspond à une unité péri-textuelle, lieu de prédilection des stratégies discursives, espace de manipulation par excellence, facilitant à l'instance de production d'orienter la lecture, de *bien* ou *mal* présenter une information.

En ce qui concerne le troisième article analysé, il se caractérise par une double visée informative et de argumentative. La visée informative est subsumée à la visée argumentative. Aux effets argumentatifs qui marquent les segments textuels, nous ajoutons les effets argumentatifs produits par la titrairie et les illustrations qui introduisent et accompagnent les articles 2 et 3.

### **II.3. Conclusions**

Si nous analysons le discours de la presse quotidienne, nous pouvons constater, dans un premier temps, que les différents constituants de son organisation compositionnelle participent à la visée de captation qui prédomine au premier niveau de lecture. La titrairie, l'emplacement visuel de l'article et la présence d'illustrations, en l'occurrence les photos qui accompagnent le texte proprement-dit jouent un rôle crucial au cours d'un balayage vertical d'une page de journal, en guidant le lecteur vers le choix des principaux thèmes sélectionnés par l'instance de production. A ce premier niveau de lecture, la visée de captation se combine avec deux autres visées communicationnelles : informative et explicative de manière à transformer les unités péri-textuelles concernées en lieux de véritables stratégies de captation. Si nous réexaminons les articles 2 et 3, nous y retrouvons quelques illustrations de ces stratégies de captation : le grand titre réunissant deux thèmes différents, mais complémentaires : la visite de la reine Elisabeth II et la nature des relations franco-britanniques ; la photo d'Elisabeth II et Jacques Chirac. Dans le premier article, publié sur un site Internet, les stratégies de captation sont les mêmes, mais elles se matérialisent un peu différemment. La page d'accueil du journal contient uniquement les titres des articles qui sont susceptibles d'attirer le plus l'attention du lecteur. Parmi ces titres, accompagnés de photos, figure aussi celui de l'article publié par Reuter.

« Après avoir imposé au lecteur une première définition de la situation, à travers la hiérarchisation des informations sélectionnées, il ne reste plus à l'instance de production que d'approfondir cette définition à travers les procédés qui relèvent du deuxième niveau de lecture, marqué par la prédominance des visées explicative et informative. A ce niveau qui est celui de l'échange entre le journaliste et son lecteur, la visée de captation reste cependant importante, car le journaliste ne doit pas laisser son lecteur et l'amener à abandonner la lecture. L'hétérogénéité compositionnelle des articles de presse réunis dans une page de journal résulte ainsi des combinaisons diverses entre les visées de captation et les visées informative et explicative, qui interviennent à des proportions différentes au premier et au deuxième niveaux de lecture. » (Simunic 2004 : 303)

### **Conclusions générales**

En choisissant d'analyser un nombre restreint de formes d'organisation du discours parmi l'ensemble des formes simples et complexes proposées par le modèle genevois, nous avons limité d'emblée le champ de notre recherche. Les informations dégagées de l'analyse de la dimension hiérarchique et de la forme d'organisation relationnelle corroborées aux informations fournies par l'organisation séquentielle et compositionnelle ont mis en évidence l'impossibilité d'établir une relation stricte et précise entre un certain type de texte et sa visée communicationnelle. En revanche, il est possible d'établir sur la base d'informations relevant de plusieurs dimensions et formes d'organisation quelle est la visée dominante de chaque texte pris en soi. Car au-delà des typologies textuelles, chaque texte conserve son unicité et essayer de le soumettre à la rigidité d'une grille typologisante porterait atteinte à son unicité.

## Annexes

### Article 1

lundi 5 avril 2004, 21h39

La reine Elisabeth II d'Angleterre en visite en France

Par Elizabeth Pineau

PARIS (Reuters) - Sourire impassible, manteau et chapeau blancs, la reine Elisabeth II d'Angleterre a entamé lundi sur les Champs-Élysées une visite d'Etat de trois jours en France pour marquer le centenaire de l'Entente cordiale.

La souveraine, accompagnée par le duc d'Edimbourg, est arrivée à la mi-journée dans un train Eurostar blindé baptisé "Entente cordiale", en compagnie de 200 écoliers britanniques eux-mêmes accueillis gare du Nord par 200 jeunes Français.

Accueillie non loin de la place de la Concorde par Jacques et Bernadette Chirac, la souveraine a passé en revue des représentants des trois corps de l'armée française et écouté la Marseillaise et le "God Save The Queen", l'hymne britannique.

Un Jacques Chirac souriant et attentif l'a ensuite conduite jusqu'à la Citroën SM Maserati de collection dans laquelle ils ont remonté les Champs-Élysées, escortés par 150 gardes républicains à cheval. La célèbre avenue était décorée de drapeaux britanniques et français.

Une averse a empêché les milliers de curieux, parmi lesquels beaucoup de touristes armés de caméscopes, de voir le visage de la souveraine, dont ils n'ont souvent aperçu que le chapeau et la main gantée de noir.

"Je n'ai vu qu'une furtive silhouette blanche", a déclaré, déçu, un Parisien.

"Voir la reine d'Angleterre, symbole de toute la culture britannique, c'est quand même énorme", a dit un jeune homme venu à bicyclette.

"Je suis heureuse que l'amitié franco-britannique soit célébrée comme ça, au plus haut niveau", s'est félicitée une touriste britannique se trouvant là "par hasard".

Arrivée à l'Arc de triomphe, Elisabeth II a déposé une gerbe sur la tombe du soldat inconnu avant de prendre le chemin du palais de l'Élysée, où le tapis rouge a été déroulé.

Un dîner d'Etat a été donné dans la soirée en son honneur. Dans un bref discours, Jacques Chirac a rappelé le rôle de la Grande-Bretagne durant la Deuxième guerre mondiale.

"C'est vous, Britanniques, qui avez protégé au plus noir de l'Histoire la flamme de la résistance. C'est à Londres que la France éternelle a trouvé appui et encouragement", a-t-il dit, saluant aussi le rôle de la Grande-Bretagne dans la construction européenne, à l'heure de l'arrivée de dix nouveaux pays membres et dans la perspective de l'adoption d'une Constitution.

"Nos deux pays apporteront l'élan nécessaire pour faire aboutir ce grand dessein", a-t-il ajouté.

"Si l'histoire a fait de nous des rivaux, il nous faut désormais admettre, comme le firent nos ancêtres il y a un siècle, que nous sommes des partenaires naturels dans l'Europe et dans le monde du XXI<sup>e</sup> siècle", a déclaré Elisabeth II.

Pour cette quatrième visite d'Etat en France de la souveraine de 77 ans, montée sur le trône en juin 1953, un impressionnant et nerveux service d'ordre, dont quelque 2.400 policiers en tenue, a été déployé.

La royale visite ne sera pas forcément du goût des Parisiens pressés, qui devront affronter les embouteillages et les inconvénients liés à la fermeture des rues et stations de métro proches de l'itinéraire emprunté par la souveraine.

Elisabeth II, parfaitement francophone, prendra mardi le pouls de la capitale en se rendant sur le marché de la rue Montorgueil en compagnie du maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui lui fera visiter une association de quartier et l'église Saint-Eustache.

La reine s'entretiendra ensuite avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, et déjeunera avec le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin à Matignon. Attendue au Louvre en début d'après-midi, elle visitera en avant-première la nouvelle salle d'art britannique qui n'ouvrira ses portes au public que l'année prochaine. Une rencontre est prévue avec des centaines de Britanniques résidant à Paris. La souveraine se rendra ensuite au Sénat où elle prononcera un discours.

Elle dînera à la résidence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en compagnie de chercheurs et de médecins travaillant pour la lutte contre le cancer.

Mercredi, troisième et dernier jour de sa visite d'Etat, Elisabeth II se rendra à Toulouse pour une visite du viaduc de Millau et de l'usine d'assemblage des Airbus.

Signé le 8 avril 1904 pour mettre fin aux rivalités coloniales entre la France et la Grande-Bretagne, illustrées par l'affaire de Fachoda, le traité dit de l'Entente cordiale est l'une des plus vieilles alliances

politiques au monde. L'initiative en avait été prise par Edouard VII, l'arrière-grand-père d'Elisabeth II, et le chef de la diplomatie française d'alors, Théophile Delcassé.

Si Français et Britanniques se sont depuis battus côte à côte dans deux conflits mondiaux, les relations entre les deux pays ont, jusqu'à la guerre en Irak, été émaillées de multiples accrocs à même d'entretenir la vieille rivalité entre les deux peuples. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il y eut notamment la tragédie de Mers El-Kébir, où près de 1.300 marins français périrent sous les coups de leurs frères d'armes de la veille. Depuis le célèbre "non" du général de Gaulle à l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché commun, Londres a forgé une relation très étroite avec Washington tandis que Paris n'a cessé de jouer le rapprochement avec Berlin.

Après les accrochages presque quotidiens l'an dernier sur le dossier irakien, responsables français et britanniques cherchent aujourd'hui à soigner l'image de leur relation.

"Les cérémonies ne sont pas simplement l'affaire des Etats. Nous souhaitons que les peuples se connaissent davantage et en finissent avec les stéréotypes qui existent des deux côtés de la Manche", déclarait récemment le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw. Dominique de Villepin, ministre français des Affaires étrangères au moment de la crise irakienne, avait déclaré quant à lui que les deux pays partageaient "un sens aigu de l'indépendance, un certain orgueil national, le refus du renoncement et une foi absolue en la justice et la liberté".

## Article 2

**ANNIVERSAIRE.** Cent ans après la naissance de «l'Entente cordiale», la France reçoit pour trois jours la reine d'Angleterre. Si les Français se méfient toujours autant des Anglais, ils aiment la mère du prince Charles

## **La France met ses habits de gala pour accueillir la reine Elisabeth II** **Béatrice Houchard, Paris**

Des stations de métro fermées, quelques embouteillages, 2500 policiers sur les dents, 150 gardes républicains sur leur cheval. Et une reine. «La » reine Elisabeth II, vieille connaissance des Français, qui aiment tant lire dans la presse people les déboires familiaux de la famille royale d'Angleterre.

Comme lors de ses trois précédentes visites d'Etat (une par décennie)

la reine a eu droit lundi – malgré le ciel gris - à la remontée des Champs- Elysées dans la voiture décapotable de la présidence de la République. Dans une autre voiture, avait pris place le prince Philippe aux côtés de Bernadette Chirac, habillée de gris, comme la reine; et chapeauté, comme il se doit.

Elisabeth II et son époux étaient arrivés à Paris dans un Eurostar spécial intitulé «Entente cordiale», grâce au tunnel sous la Manche dont on parlait déjà, sans trop y croire, en 1904. Le président de la République et son épouse les attendaient place de la Concorde. Là même, soulignaient quelques esprits chagrins, où fut décapitée une bonne partie de la famille royale française pendant la Révolution française...Le'*God save the Queen*' et la *Marseillaise* étaient de la partie, et Bernadette Chirac a esquissé une révérence.

### **55 % des Français et 51 %des Anglais font confiance' au peuple qui vit de l'autre côté du Channel**

En haut de «la plus belle avenue du monde», pavoisée aux couleurs des deux pays, la reine a déposé une gerbe à l'Arc de triomphe, sur la tombe du soldat inconnu, *qui*, sait-on jamais, ,était peut-être de nationalité britannique. Un dîner de gala à l'Elysée devait conclure cette première journée. La reine devait y porter un toast en français, of course, puisqu'elle maîtrise parfaitement la langue de Molière et de Jacques Chirac.

Des obligations protocolaires pour célébrer les cent ans de l'Entente cordiale, certes. Mais la reine Elisabeth et le prince Philippe, qui avaient effectué en France, en 1948, leur premier voyage de jeunes mariés, vont aussi se consacrer aux loisirs. Mardi matin, petite incursion au cœur de Paris: ils se rendront, avec le maire de la capitale Bertrand Delanoë, sur le marché de la rue Montorgueil. Une rue immortalisée par la proximité des anciennes Halles,et par un très beau tableau de Claude Monet. Tomates, fleurs et fruits de mer arboreront leur plus belle mine pour saluer Elisabeth II, qui devrait recevoir un cadeau de la pâtisserie Stohrer, fondée en 1730: un emblème pascal en chocolat (cloche ou œuf, les paris sont ouverts) surmonté d'une couronne en métal doré.

Des nourritures terrestres aux valeurs spirituelles, elle se rendra aussi, à deux pas du marché, à l'église Saint-Eustache, où la recevra le cardinal-archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger. Le protocole reprendra ses droits en fin de journée avec une allocution dans un salon du Sénat, devant les parlementaires. La journée de mercredi sera consacrée à des visites plus industrielles dans le Midi de la France avec le viaduc de Millau et les usines Airbus.

L'Entente cordiale passionne-telle les Français? *Oui*, si l'on considère l'initiative du quotidien *libération*, numéro spécial franco-britannique avec *The Guardian*. Mais un sondage publié par les deux journaux en dit long sur une méfiance séculaire: seulement 55% des Français et 51% des Anglais font confiance au peuple qui vit de l'autre côté du Channel. Côté français, fût-ce inconsciemment, on n'a pas toujours digéré la condamnation de Jeanne d'Arc ni la destruction de la flotte à Mers-el- Kébir, en 1940, La guerre en Irak n'a pas été de nature à réconcilier les deux pays. Mais la reine, c'est la reine. Et là où des bains de foule sont prévus, il est certain que les Parisiens se bousculeront. Pour elle, pas pour l'Angleterre, dont l'équipe de rugby vient d'être battue parle coq gaulois... .

Article 3

**«Je t' aime, moi non plus» ou les difficiles relations de deux peuples si proches et pourtant si lointains**

**La Grande-Bretagne et la France ont plus d'intérêts communs que de divergences fondamentales.**

Comme il sied que «Je t' aime, moi non plus», l'hymne érotique qui atteignit le sommet du hit-parade anglais, fut une création franco-anglaise, son titre étrange résume les relations de deux pays voisins bien trop proches pour s'ignorer, mais trop éloignés pour se comprendre vraiment. Malgré l'extraordinaire imbrication des sociétés française et britannique (plus qu'aucun autre couple de nations en Europe), dont le développement est allé crescendo ces dix dernières années, la méfiance et les malentendus perdurent: un sondage réalisé par les quotidiens *Guardian* et *libération* indique un taux de confiance réciproque plutôt abyssal.

L'Entente cordiale, à proprement parler, est un traité entre deux puissances coloniales, signé en août 1904 pour résoudre diplomatiquement une série de discordes allant de la répartition des influences en Afrique du Nord à la pêche au homard au large de Terre-Neuve. Loin d'être une déclaration d'amour mutuelle, c'était un exercice de pragmatisme destiné à éviter une nouvelle guerre entre deux nations peu avares en la matière. Au fil des décennies, le traité a sombré dans l'oubli, mais l'expression est restée, et, comme un sourire forcé qu'on se doit de produire dans une soirée mondaine, elle sert toujours de garde-fou aux éventuels débordements du moment.

Pas toujours cordiale, l'Entente a certes connu des hauts: les deux guerres mondiales, bien sûr; de Gaulle résistant basé à Londres; le Concorde; le Tunnel sous la Manche; le discours en français de Tony Blair à l'Assemblée nationale (1998); et aujourd'hui la construction d'une défense européenne commune. Elle a eu pas mal de bas, aussi: la crise de Suez (une catastrophe préparée pourtant à deux); l'hostilité bornée du général de Gaulle à l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE; les duels homériques entre Margaret Thatcher et, tour à tour, François Mitterrand et Jacques Chirac, au sujet du budget européen; les insultes du *Sun* contre Jacques Delors et, l'an dernier, Chirac; et les disputes Blair-Chirac (même si ces deux s'apprécient davantage qu'on ne le pense, affirment leur entourage diplomatique) autour de la politique agricole commune et, évidemment, de l'Irak.

### **Intérêt réciproque**

Un an après cet élément formidablement diviseur, qui a ruiné une bonne partie des ambitions européennes de Tony Blair, le centenaire de l'Entente cordiale vient donc à point nommé pour témoigner en grande pompe de l'amitié retrouvée. Car, au grand agacement des eurosceptiques britanniques les plus endurcis, la Grande-Bretagne et la France ont plus d'intérêts communs que de divergences fondamentales. D'abord, ce sont les deux seules grandes puissances militaires européennes. De taille comparable, aussi bien en population (quelque 60 millions d'habitants) qu'en termes économiques, elles partagent - héritage d'un passé colonial qui les a autrefois opposées - une réelle vision du monde, et le même questionnement (exprimé différemment) de leur propre influence planétaire. Leurs diplomatie se mesurent l'une à l'autre - au Foreign Office, on se targue de bien savoir le français, mais on se fiche de parler l'allemand comme une vache espagnole. Ces deux nations sont confrontées aux mêmes défis: vieillissement de la population, immigration, transformation du tissu économique.

Malgré leurs réponses contrastées (l'intégration individuelle en France, le communautarisme en Grande-Bretagne, par exemple), dans tous les domaines socio-politiques, l'intérêt réciproque croît. A Londres, les firmes françaises profitent de la libéralisation britannique. En France, les politiciens british, conservateurs en tête, viennent chercher de nouvelles idées pour améliorer leurs services publics. La Grande-Bretagne s'est «européénisée », et l'influence française y est pour beaucoup - merci Eurostar! Le pain

Poilâne ou le campailou sont les vedettes des boulangeries chic de Londres. Thierry Henry le plus virtuose emmène l'armada hexagonale qui a transformé le championnat de foot anglais. Et quelque 300000 Français jouissent du dynamisme de l'économie britannique. De leur côté, les Britanniques, dont le pouvoir d'achat a explosé en dix ans, possèdent au moins 150000 résidences en France, ressuscitent des villages du Sud-Ouest, colonisent des stations alpines de sport d'hiver.

C'est un peu le problème, du reste: *Great country, shame about the people* (magnifique pays, dommage qu'il soit mal habité), ruminent la majorité des Anglais, pour qui la France demeure cette espèce de paradis perdu, ce Sud obsédant - merci Peter Mayle! De leur côté, les Français continuent d'afficher un tranquille complexe de supériorité. Alors les clichés perdurent, sur la duplicité des uns et l'arrogance des autres, laissant la brèche ouverte pour un nouvel accroc à l'Entente cordiale. Malgré tout, celle-ci entame son deuxième siècle sans qu'on imagine la remettre en cause.

Thierry Meyer, **Londres**

### **BIBLIOGRAPHIE :**

- |                |         |   |
|----------------|---------|---|
| Adam, J.-M.    | (1997)  | « Genres de la presse écrite », <i>Pratiques</i> , no 94, Metz  |
| Adam, J.M.     | (1997)  | <i>Le texte narratif</i> , Paris, Nathan  |
| Charaudeau, P. | (1997)  | <i>Le discours d'information médiatique</i> , Paris, Nathan   |
| Filliettaz, L. | (1999)  | « L'hétérogénéité compositionnelle du discours : quelques remarques préliminaires », <i>Cahiers de linguistique française</i> 21, 213-260 |
| Grobet, A.     |         |   |
| Roulet, E.     | (2001)  | <i>Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours</i> , Berne, Peter Lang   |
| Filliettaz, L. |         |   |
| Grobet, A.     |         |   |
| Simunic, Z.    | (2004), | <i>Une approche modulaire des stratégies discursives du journalisme politique</i> , Thèse de doctorat                                     |